

Méthodologie

Les matières premières de l'alimentation animale en 2015

L'objectif de l'enquête est de connaître avec précision les quantités de matières premières d'origine agricole utilisées pour fabriquer des aliments composés pour animaux de ferme. L'importance des débouchés de certains produits agroalimentaires peut ainsi être mesurée. Cette enquête est réalisée tous les trois ans par le SSP depuis 1979.

Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'enquête matières premières alimentation animale (MPAA) est exhaustive auprès des établissements produisant plus de 5000 tonnes d'aliments composés par an. Cela concerne près de 99 % de la production totale. Les aliments minéraux, indispensables à l'équilibre des rations animales, font partie intégrante de l'enquête depuis 2006. Pour ces derniers, l'enquête est exhaustive auprès des établissements produisant plus de 2000 tonnes d'aliments minéraux par an, soit 85 % à 90 % de la production totale. Depuis 2012, l'enquête couvre la France métropolitaine et les Dom. Dans les précédentes enquêtes, les fabricants d'aliments composés des Dom n'étaient pas interrogés.

Base de sondage

Le fichier de lancement a été établi à partir des unités interrogées dans le cadre des enquêtes mensuelles et semestrielles de branche sur les productions d'aliments pour animaux réalisées par le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (Snia), Coop de France Nutrition animale dont les résultats sont publiés par le SSP. L'Association des Fabricants de Compléments pour l'alimentation Animale (AFCA-CIAL) a transmis par ailleurs au SSP la liste des établissements à interroger. Ces listes ont été complétées par les nouvelles unités entrant dans le champ de l'enquête (extraction du répertoire des entreprises et établissements SIRENE). Une confrontation avec le fichier de l'enquête précédente (MPAA 2012) a permis également d'enrichir ce fichier.

Méthodologie

Déroulement et bilan de la collecte

En 2016, l'enquête a été collectée pour la première fois par internet. La collecte s'est déroulée entre le 3 mars 2016 et le 19 juillet 2016. 353 établissements ont été interrogés. Sur ce total, 269 ont une activité principale dans les aliments composés, 33 dans les aliments minéraux et 6 dans les aliments d'allaitement. 2 unités avaient entre-temps cessé leur activité et 55 ont été mises hors champ de l'enquête. Au final, sur les 296 établissements faisant partie du champ de l'enquête, seuls 3 n'ont pas répondu, soit un taux de réponse de 98,9 %.

Le bilan de la collecte s'établit comme suit :

- 55 unités hors champ
- 2 unités cessées
- 3 non-répondants
- 293 répondants

soit un total de 353 établissements.

Contenu du questionnaire et évolution par rapport à 2012

L'enquête MPAA est composée de trois questionnaires : un premier sur les aliments composés, un deuxième sur les aliments minéraux et un dernier sur les aliments d'allaitement. Chaque questionnaire comporte deux parties : une première sur les matières premières utilisées pour la fabrication de ces aliments et une seconde sur les quantités d'aliments fabriqués avec ces matières premières.

Des demandes spécifiques ont amené à intégrer d'autres questionnements (création de rubriques, ajout de matières premières, reformulation...) à cette enquête. De plus,

au vu des taux de non-réponse partielle ou de la non-exploitation de certaines parties des questionnaires, la pertinence de certains items a été revue (suppression de matières premières, regroupement...). Le détail des modifications opérées sur les trois questionnaires figure en annexe.

Pour les questionnaires aliments composés et aliments minéraux, dans la partie concernant les fabrications figure comme les années précédentes la répartition des fabrications de l'année 2015 selon les principales destinations des aliments (bovins, porcins, volailles, etc.).

Dix établissements produisent à la fois des aliments composés et des aliments minéraux et deux établissements produisent à la fois des aliments composés et des aliments d'allaitement. Pour ces établissements, les montants de chacune des fabrications ont été collectés séparément.

Les quantités d'aliments fabriqués et les quantités de matières premières utilisées diffèrent très légèrement. La nature même des processus industriels (broyage, ajout d'eau, etc.) peut être à l'origine de ces écarts entre matières utilisées et matières produites. De plus, certains enquêtés ont indiqué à la place du total des fabrications, le total des ventes incluant ainsi le stock des aliments transformés. L'écart entre matières premières et matières fabriquées peut également s'expliquer par le négoce (ou revente en l'état) parfois intégré au total des matières premières.

Typologie adoptée

Le questionnaire ne permet pas de répartir les quantités de matières premières selon leur destination précise (aliments pour bovins, porcins, volailles...), les établissements travaillant dans la majorité des cas pour plusieurs filières. Ces derniers ne peuvent donc pas indiquer pour une matière première précise les quantités utilisées selon les différentes catégories de fabrications (bovins, ovins, porcins, volailles, lapins, poissons, autres). En 2015, seulement 30 établissements producteurs d'aliments composés destinent toute leur production à une seule filière. Cette spécialisation s'applique également aux six établissements à l'origine des produits d'allaitement. Par ailleurs, au sein même d'une même catégorie, il peut y avoir de grandes disparités : par exemple des aliments de gavage pour canards n'ont pas la même composition que des aliments pour poules pondeuses. Afin d'obtenir des coefficients de production par matière première et selon le type de fabrication, une démarche indirecte a donc été privilégiée. À partir des chiffres de production relatifs aux principales catégories d'aliments composés (aliments pour bovins, porcins, volailles...), la typologie des établissements producteurs élaborée dans les enquêtes précédentes a été reconduite. Elle permet au final de dresser un profil de consommation de matières premières selon la nature des fabrications. La construction de la typologie reste identique aux années précédentes.

Détermination des groupes d'établissements producteurs	Intitulé du groupe dans la typologie complète	Intitulé du groupe dans la typologie simplifiée
> 70 % d'aliments herbivores 50 à 70 % d'aliments herbivores	Spécialisés herbivores A dominance herbivores	} Majoritairement herbivores
> 75 % d'aliments porcins 50 à 75 % d'aliments porcins	Spécialisés porcins A dominance porcins	
> 75 % d'aliments volailles 50 à 75 % d'aliments volailles	Spécialisés volailles A dominance volailles	} Majoritairement volailles
> 35 % d'aliments divers (poisson, lapin, autres)	Aliments divers	
Autres cas	Pas de spécialisation	Pas de spécialisation

Les rubriques de diffusion des aliments composés et le traitement des séries historiques

Deux listes de matières premières utilisées pour les aliments composés figurent dans les tableaux de la publication :

- une liste réduite. Elle comprend les grandes catégories de matières premières ainsi que 5 produits très largement utilisés (blé,

orge, maïs, tourteaux de soja, tourteaux de colza)

- une liste étendue. Elle se rapproche de la totalité des matières premières figurant au questionnaire 2015. Néanmoins, face à des quantités trop faibles et à la nécessité de respecter le secret statistique, certaines matières premières ne peuvent être reprises dans les tableaux et sont de fait reclassées dans d'autres

rubriques. Le tableau ci-dessous précise les produits concernés.

De plus, afin de maintenir une cohérence avec les tableaux de diffusion des enquêtes précédentes, certaines matières premières présentes dans le questionnaire 2015 des aliments composés ont été regroupées ou déplacées au sein d'autres rubriques. Le tableau ci-dessous indique les produits concernés.

Matières premières du questionnaire ne figurant pas dans les tableaux de diffusion	Reclassement opéré
Huile de coprah	Intégration dans l'item « Autres matières grasses d'origine végétale »

Matières premières concernées par le réaménagement	Reclassement opéré	Raison du reclassement
Sels d'ammonium (hors chlorure)	Intégration dans l'item « Urée et sels d'ammonium (hors chlorure) »	- Secret statistique - Cohérence avec les précédents tableaux de diffusion
Acides aminés - dont lysine - dont méthionine - dont thréonine	Déplacement au sein de la rubrique « L-Produits azotés divers »	Cohérence avec les précédents tableaux de diffusion

Méthodologie

Cas de la rubrique « autres » des tableaux diffusés

Dans chacune des grandes catégories de matières premières figure une rubrique « autres » destinée aux matières premières non explicitée dans la liste retenue.

Il s'agit le plus souvent de produits utilisés en petites quantités. Les rubriques « autres » du questionnaire diffèrent des rubriques « autres » de la publication. Le schéma ci-dessous en explique les raisons.

Avec les années, de nouvelles matières sont apparues dans les questionnaires. Avant cela, certaines pouvaient être utilisées mais étaient comptabilisées dans la rubrique « autres » de leurs catégories. C'était le cas par exemple du glycérol classé dans la rubrique « autres » de la catégorie « coproduits de transformation » jusqu'en 2009. C'était aussi le cas du bicarbonate de sodium classé dans la rubrique « autres » de la rubrique « minéraux » jusqu'en 2006.

Le contenu des rubriques « autres » des publications diffère dans le temps et ne peut donc être comparé. L'absence d'une matière dans les tableaux de la publication pour une année donnée ne signifie pas systématiquement une absence totale d'utilisation mais son agrégation possible dans la rubrique « autres ».

